

QUINCEY – Le patrimoine liturgique répertorié

QUINCEY

Le patrimoine liturgique répertorié

Ce travail a nécessité deux mois d'investissement pour Nicole Delemer.



L'abbé Ruffiot s'est déplacé en personne, à la mairie du village.

Au terme d'un travail passionnant et enrichissant mené avec enthousiasme par Nicole Delemer, bénévole à la paroisse Notre-Dame de la Motte, l'inventaire des biens de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Quincey est terminé. Il donne lieu à un recueil de 220 pages et recense tout ce que l'on compte dans une église : ciboire, ostensor, buffet de sacristie, fauteuil du célébrant, chemin de croix en plâtre, tabernacle... et de souligner la toile de Dagnan Bouveret de 1929 « Stabat Mater », tout comme les toiles représentant Saint-Pierre et la seconde Saint-Paul de Thouveney datées de 1858.

L'église de Quincey, sur les vingt et une églises de l'agglomération vésulienne, est particulièrement riche et compte quinze objets classés. On notera du reste qu'un panneau peint sur bois, objet classé, est visible à

la galerie départementale d'Arts sacrés au musée départemental de Champlitte.

Ce travail de fourmi a nécessité deux mois d'investissement pour Nicole Delemer, qui a reçu l'aide précieuse de son conjoint. Monsieur Vienney, Quincéen d'origine et gardien de l'église, a toujours été présent pour faciliter la tâche des bénévoles. Vendredi soir, en mairie, Bruno Bidoyen, le premier élu, a rassemblé ces âmes charitables autour de Franck Ruffiot, curé de la paroisse et de Joseph Nicot, adjoint. Ensemble, ils ont signé les quatre registres d'inventaire. L'un ira au diocèse de Besançon, le second en mairie, puis les autres à la paroisse Notre-Dame de la Motte et l'église de Quincey. Ce recensement a été réalisé à la demande du diocèse. L'objectif est de sauvegarder le patrimoine culturel de la commune.